

PO Box 240, Apia, Samoa E: sprep@sprep.org

T: +685 21929 F: +685 20231 W: www.sprep.org.



L'environnement océanien, garant de nos modes de subsistance et de notre patrimoine naturel, en harmonie avec nos cultures.

## Treizième Conférence de la Convention de Nouméa

Treizième Conférence ordinaire des Parties contractantes à la Convention pour la protection des ressources naturelles et de l'environnement de la région du Pacifique Sud et protocoles y relatifs (Convention de Nouméa)

Apia, Samoa 17 septembre 2015

Point 8 de l'ordre du jour : Examen et adoption du budget de base

## **Objet**

1. Soumettre le budget de base à l'examen et l'approbation de la Conférence.

## Contexte

- 2. Le budget de base pour l'exercice biennal 2016-2017 est reproduit dans le document DT.8.1. Il a été préparé conformément aux règlements financiers de la Convention. Ce budget est financé par les contributions des Parties. Ces fonds ont jusqu'à présent été utilisés pour financer l'organisation de la Conférence des Parties ainsi que les services techniques fournis par le Secrétariat.
- 3. L'état des contributions des Parties à la Convention au mois de décembre 2014 est reproduit dans le document DT.8.2.

## Recommandations

- 4. Les Parties sont invitées à :
  - > examiner et approuver le budget de base et les contributions pour l'exercice biennal 2016–2017 ; et
  - > s'engager à régler sans plus attendre les contributions impayées.
